

Questions orales

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je me rappelle très bien l'échange qui a eu lieu les 4 et 5 décembre derniers au sujet de la question du député. Il sait parfaitement que le président du comité avait demandé une liste de tous les traités non secrets et que le comité l'a reçue. Il n'ignore non plus pas que le comité n'a réclamé aucun renseignement secret. Enfin, il n'est pas sans savoir que j'ai offert, en décembre dernier, de tenir des séances d'information à huis clos, si je recevais une requête en ce sens du comité. Or, je n'ai rien reçu de tel.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Comme il le sait, il s'est engagé à tenir les membres du comité informés de tous les traités de défense conclus entre les États-Unis et le Canada. Ma question est fort simple. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas avisé le comité que ces documents existaient au lieu d'essayer maintenant de s'en sortir en jouant au plus fin?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le comité a reçu les renseignements qu'il a réclamés. Il n'a pas tenté d'obtenir des renseignements secrets en présentant une requête que je serais tout à fait disposé à étudier, comme je l'ai signalé au député en décembre dernier. En vérité, je lui ai rappelé que je témoignais devant le comité la semaine suivante, afin qu'il puisse me poser à ce moment-là toutes les questions qu'il souhaitait à ce sujet, mais il ne m'en a posé aucune.

L'ACCORD CONCERNANT UN QUADRILATÈRE D'ESSAI DE TORPILLES

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, la question que je pose au même ministre porte sur le même sujet. L'un au moins des accords dont nous avons entendu parler au cours de la fin de semaine et que le gouvernement nous avait cachés n'est pas considéré comme secret. Peut-être le ministre l'ignore-t-il. C'est à propos de l'échange de notes visant le maintien et l'entretien d'un quadrilatère d'essai de torpilles dans le détroit de Georgia. Étant donné que ces notes ne sont pas secrètes et qu'elles ne figurent sur aucune des listes fournies au comité, n'y a-t-il pas lieu de conclure que le ministre et le gouvernement entendraient tenir le comité et les Canadiens dans l'ignorance de tout accord de coopération ou de déploiement nucléaire en terre canadienne?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, il s'agit là d'une question très malicieuse.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: La députée...

M. Blackburn (Brant): Vous avez la mémoire joliment courte.

M. le Président: A l'ordre!

M. Nielsen: La députée sait que cet accord a été du domaine public pendant de très très nombreuses années.

Mme Jewett: Pourquoi cet accord ne figure-t-il pas sur la liste?

M. Nielsen: Je ne m'explique pas comment la députée a pu être jusqu'à maintenant négligente au point de ne pas se renseigner, mais cet accord est pourtant du domaine public depuis sûrement assez longtemps pour qu'elle ait pu l'apprendre.

Mme Jewett: Si vous le permettez, monsieur le Président, je dirai qu'il s'agit d'une réponse minable. Le ministre sait pertinemment que cet accord ne figure pas sur la liste fournie au comité.

LES ARMES NUCLÉAIRES

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Au sujet de la douzaine au moins d'autres documents dont nous venons maintenant d'apprendre l'existence, monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire si l'accord n° 1811A concernant l'installation par les États-Unis d'armes anti-sous-marines nucléaires aéroportées à certaines bases canadiennes, celles probablement de Comox et de Greenwood, est celui dont son prédécesseur a nié l'existence il y a un an lorsqu'il a dit que le Canada n'avait pas la moindre intention d'autoriser les États-Unis à entreposer des grenades nucléaires de profondeur à ces deux bases?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, il semblerait encore une fois que la députée—peut-être suis-je injuste à son égard—cherche à ranimer les appréhensions que, du moins je l'espérais, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait réussi à calmer en répondant avec lucidité à de nombreuses reprises à la Chambre qu'il n'y avait pas d'armes nucléaires en sol canadien. Nous n'avons pas l'intention d'autoriser l'entreposage d'armes nucléaires sur notre territoire. Pourquoi refuse-t-elle donc de le croire?

Mme Jewett: Et cet accord?

M. Nielsen: Si la députée désire obtenir des renseignements quelconques au sujet de ce qu'elle appelle un accord, elle devrait les demander au comité. Je n'ai pas reçu de demande de renseignements au sujet de renseignements secrets. Les renseignements non secrets ont tous été fournis.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS L'ÎLE LYELL—ON DEMANDE DE RÉIMPOSER UN MORATOIRE

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En décembre dernier, le ministre a conseillé la patience en parlant du différend entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le peuple Haïda concernant l'exploitation forestière de l'Île Lyell. Accepterait-il maintenant, au nom du gouvernement et de tous les Canadiens bien pensants, d'user de ses bons offices auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique pour le convaincre de réimposer un moratoire sur l'exploitation forestière de cette île jusqu'à ce que les revendications du peuple Haïda aient été réglées de façon équitable?